

Socfin publie trois nouveaux rapports indépendants de vérification de Proforest

Les évaluations menées chez Socapalm Dibombari, Socapalm Edéa et Safacam confirment que les 75 mesures examinées sont pleinement alignées sur les recommandations issues des précédentes investigations indépendantes.

Fribourg, Suisse / 21 juillet 2026

Le groupe Socfin a publié une deuxième série de rapports de vérification indépendants réalisés par Proforest, à la suite d'évaluations menées chez Socapalm Dibombari, Socapalm Edéa et Safacam au Cameroun.

Les trois rapports évaluent la mise en œuvre de mesures introduites en réponse aux recommandations formulées par Earthworm Foundation à la suite de ses investigations indépendantes sur des allégations concernant ces opérations.

Proforest a examiné 75 mesures sur les trois sites. Toutes ont été jugées pleinement alignées sur les recommandations d'Earthworm Foundation :

- Chez **Socapalm Dibombari**, les 25 mesures examinées ont toutes été jugées pleinement alignées. Dix ont été classées comme mises en œuvre, 14 comme faisant l'objet d'une mise en œuvre continue, tandis que certaines composantes de quatre mesures ont été classées comme partiellement mises en œuvre.
- Chez **Socapalm Edéa**, les 29 mesures examinées ont toutes été jugées pleinement alignées. Sept ont été classées comme mises en œuvre, 20 comme faisant l'objet d'une mise en œuvre continue et deux comme partiellement mises en œuvre.
- Chez **Safacam**, les 21 mesures examinées ont toutes été jugées pleinement alignées. Onze ont été classées comme mises en œuvre, neuf comme faisant l'objet d'une mise en œuvre continue et une comme partiellement mise en œuvre.

Les évaluations ont combiné l'examen de documents, des observations de terrain et des entretiens avec des représentants des entreprises, des salariés, des sous-traitants, des membres des communautés, des autorités publiques, des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes concernées. Les missions de terrain ont été menées au Cameroun en avril 2026.

Des progrès confirmés, avec une attention continue nécessaire

Les rapports confirment des progrès sur un ensemble de sujets, notamment le dialogue relatif aux questions foncières et les processus de restitution, l'engagement auprès des communautés, la gestion des plaintes, l'accès à l'eau, les conditions de travail, le suivi environnemental, les pratiques de sécurité ainsi que la prévention des violences fondées sur le genre et du harcèlement sexuel.

Ils identifient également des domaines dans lesquels la mise en œuvre doit se poursuivre ou être davantage renforcée. Il s'agit notamment de maintenir un dialogue régulier avec les communautés riveraines, de documenter les résultats des processus fonciers en cours, d'améliorer l'accessibilité et le fonctionnement des canaux de plainte, de poursuivre les activités de formation et de sensibilisation et de renforcer certaines pratiques de suivi et de tenue des registres.

Le classement d'une mesure comme faisant l'objet d'une « mise en œuvre continue » reflète la nature à long terme de l'action concernée. Il s'applique à des mesures telles que l'engagement communautaire, le suivi environnemental, la formation et la gestion des plaintes, qui doivent être maintenues et régulièrement réexaminées plutôt que traitées comme des actions ponctuelles.

« Ces nouveaux rapports fournissent une nouvelle évaluation indépendante du travail réalisé au sein de nos opérations et des domaines dans lesquels une attention soutenue demeure nécessaire. Le constat selon lequel les 75 mesures sont alignées sur les recommandations initiales est encourageant, mais l'alignement ne constitue pas la fin du processus. Notre priorité est de veiller à ce que ces mesures restent efficaces dans le temps, soient comprises par les parties prenantes concernées et continuent d'évoluer en fonction de l'expérience acquise sur le terrain », a déclaré **Céline Schmitz, Directrice du Développement durable de Socfin.**

La deuxième série d'un processus continu de vérification indépendante

Ces publications font suite à la divulgation, le 13 juillet 2026, des trois premiers rapports de vérification de Proforest portant sur la Liberian Agricultural Company (LAC) au Liberia, Socfin Agricultural Company (SAC) en Sierra Leone et Okomu Oil Palm Company au Nigeria.

Dans le cadre de ces trois premières évaluations, Proforest a examiné 107 mesures, dont 106 ont été jugées pleinement alignées sur les recommandations issues des précédentes investigations d'Earthworm Foundation.

Avec la publication des trois rapports concernant le Cameroun, six évaluations de Proforest sont désormais accessibles au public. Ensemble, elles portent sur 182 mesures, dont 181 ont été jugées pleinement alignées sur les recommandations initiales.

De 2023 à fin 2025, Socfin a mandaté Earthworm Foundation pour mener des investigations indépendantes, comprenant des missions de terrain, sur des allégations formulées concernant plusieurs de ses opérations. Earthworm Foundation a publié ses conclusions et recommandations, à la suite de quoi Socfin a élaboré des plans d'action spécifiques à chaque site et a régulièrement rendu compte de leur mise en œuvre.

En janvier 2026, Socfin a mandaté Proforest pour vérifier de manière indépendante, au moyen de visites de terrain et de consultations avec les parties prenantes, si les mesures prévues dans

ces plans avaient été mises en œuvre et si elles étaient alignées sur les recommandations initiales.

La publication de ces évaluations s'inscrit dans l'engagement de Socfin en faveur d'un examen indépendant, de la transparence et de l'amélioration continue. D'autres rapports de vérification de Proforest portant sur d'autres opérations de Socfin seront publiés au fur et à mesure de l'avancement du processus d'évaluation.

Les trois nouveaux rapports sont disponibles sur le site internet de Socfin :

- [Socapalm Dibombari – Vérification Proforest, avril 2026](#)
- [Socapalm Edéa – Vérification Proforest, avril 2026](#)
- [Safacam – Vérification Proforest, avril 2026](#)

La première série de rapports est également disponible :

- [Okomu – Vérification Proforest, février 2026](#)
- [SAC – Vérification Proforest, mars 2026](#)
- [LAC – Vérification Proforest, mars 2026](#)

À propos de Socfin

Fondé en 1905, Socfin est un **groupe agro-industriel international actif dans l'agriculture tropicale**, dont les activités portent principalement sur la production de caoutchouc naturel et d'huile de palme. Présent dans 10 pays d'Afrique et d'Asie, le Groupe s'appuie sur une expérience de long terme dans le développement agricole. Son approche repose sur le renforcement progressif des pratiques environnementales et sociales, le dialogue avec les parties prenantes et une logique d'amélioration continue, en cohérence avec des standards internationalement reconnus.

Contact : media@socfin.com